

L'ECOLE CORANIQUE UN FLEAU ? OU UNE INSTITUTION EDUCATIVE ET INSTRUCTIVE QU'IL FAUT TOLERER ?

Lorsque vous traversez un quelconque village des pays d'Afrique noire, où une partie de la population est de religion musulmane, il est quelque chose qui vous frappe tout de suite si vous n'êtes pas un habitué de la région : des enfants, souvent en très jeune âge, boîtes de conserves de tomate ou de lait transformées en petits seaux aux bras, sillonnent les rues en quête d'aumône.

Alors ne croyez pas que ce sont là des démunis, des "sans famille" ; ce sont des écoliers; des écoliers de quel type d'école ? Vous-vous poserez certes, cette question. Sachez qu'il s'agit des écoliers de l'école coranique. Cette institution éducative de l'Islam insérée dans notre société contemporaine aux côtés des institutions scolaires officiellement reconnues ; cette école, nous allons l'explorer à travers ses méthodes, son contenu, sa vocation et à travers les cas de jeunes qui sont passés par là, nous verrons si une telle institution doit être tolérée ou doit être considérée comme un fléau social par rapport aux droits universel de l'enfant et aussi par rapport à l'aspiration à une société normalement saine et productive dans un pays comme le Burkina Faso.

Comme présentée plus haut, l'école coranique est une institution islamique ; c'est par elle que la religion musulmane forme les futurs serviteurs de Dieu. Au sein de cette institution, la formation est assurée par un maître qui est un pieux de la religion et qui est non seulement en mesure de réciter toutes les sourates du coran, mais aussi peut les interpréter ; le coran, le livre sacré de la religion, est l'objet principal de l'enseignement coranique, compte tenu du fait que les saints de l'islam pensent que l'homme doit se soumettre à Dieu et à sa parole. Les moyens utilisés par le maître sont coercitifs ; l'enfant est soumis à toutes les corrections corporelles possibles afin qu'il arrive sans hésitation, à réciter toutes les sourates que lui écrit le maître sur son ardoise ; puisque cette instruction comprend deux phases: une phase de récitation du contenu coranique, et une phase d'interprétation.

Le Maître ne doit pas, au cours de sa mission, tenir compte des dispositions mentales et morales de l'enfant, puisqu'il s'agit bien de chercher d'imposer par la voie du précepte et de l'admonestation des modèles qui lui même n'a jamais mis en question.

Cette transmission du reste "verticale" du savoir, enseigne à l'enfant d'une part que le schéma évolutif de la vie humaine va de la misère à l'abondance, du pêcheur au bon, et d'autre part qu'il lui revient un rôle régulateur de cette même vie. Ainsi, nous conviendrons avec le coran que l'homme est méchant et

pêcheur et qu'il s'en doit décharger.

Mais comment ?

L'écolier est donc implicitement engagé dans la rue pour permettre aux hommes d'amoinrir leurs péchés à travers la zâka (l'aumône). Ces



Deux "garibu".

enfants connus sous l'appellation commune de "garibu", recouvrent ici le plein qualificatif de serviteur de Dieu, car leur service aura été le symbole de la misère (que tout homme doit combattre), qu'ils portent et placent devant la conscience des hommes. De fait, on quémande ici, non pas par nécessité personnelle, mais par principe coranique.

Mais...ceci est-il vraiment bon ? Quand on sait que l'une des préoccupations majeures de la société d'aujourd'hui sera de faire en sorte que les enfants rentrent dans leur droit. Et ce droit se résume à l'ensemble des procédés préparatoires pour une vie saine. Ceci voudrait dire donc que l'éducation (traditionnelle comme moderne), devrait assurer à l'enfant une assimilation correcte des normes en vigueur, en vue d'une réussite sociale.

L'élève coranique examiné un peu plus haut, est placé dans un circuit tel que cette réussite sociale lui devient aléatoire.

En effet, quel avenir se prépare-t-il de cette manière ? Que saura-t-il faire concrètement